

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

- Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.
- Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
- Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
- Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3a)**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : 2 min 15 sec. maximum
selon règlement de **Patinage Canada 5000 (C) (3.3)**
- Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.

- Dames
- Messieurs

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2a)**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : 2 min. 15 sec maximum
selon règlement de **Patinage Canada 5000 (C) (3.2)**
- Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

- Dames
- Messieurs

JUVÉNILÉ selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1a)**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (femmes) et de moins de 13 ans (hommes) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

- Dames
- Messieurs

PRÉ-JUVÉNILÉ : test préliminaire de style libre réussi au complet

- Dames : Ne pas avoir atteint 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition
- Messieurs : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

SELON LES EXIGENCES DE PATINAGE CANADA VERSION DU 14 SEPTEMBRE 2005

(a) **SAUTS, COMBINAISONS DE SAUTS ET SÉQUENCES DE SAUTS**

Les programmes doivent contenir au plus **sept (7) éléments de saut** qui doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) au moins un saut de type Axel (tout saut avec un appel avant);
- (ii) au plus trois combinaisons ou séquences de sauts. Une combinaison de sauts peut contenir trois (3) sauts au maximum;
- (iii) aucun saut ne peut être inclus plus de deux fois et, si un saut est répété, il doit être exécuté dans une combinaison ou une séquence;
- (iv) les patineurs ne peuvent pas répéter plus de trois (3) sauts durant le programme

(b) **PIROUETTES, PIROUETTES COMBINÉES ET PIROUETTES SAUTÉES**

Le programme doit contenir au plus **trois (3) éléments de pirouette** qui doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) Une (1) pirouette combinée : minimum – deux positions, un changement de pieds;
- (ii) Une (1) pirouette sautée;
- (iii) La troisième pirouette peut-être de n'importe quel type.

(c) **SÉQUENCE DE PAS**

Le programme doit contenir au plus **une (1) séquence de pas** qui utilise la totalité de la surface glacée.



Une pénalité de 0,2 points dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus lorsque le système de notation UPU est utilisé (règlement interne à la section du Québec).

PATINEURS EN COUPLE

Le contenu des catégories en couple pour :

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3b)**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum
selon règlement de **Patinage Canada 5000 (D) (3.2) (2)**
- Programme libre : 3 min 30 sec. +/- 10 sec.

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2b)**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum
selon règlement de **Patinage Canada 5000 (D) (3.2) (1)**
- Programme libre : 3 min. +/- 10 sec.

JUVÉNILE selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1b)**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

PATINEURS EN DANSE

Le contenu des catégories en danse pour :

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3c)**

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

Paso Doble, Valse Starlight, Blues, Kilian

Une danse libre de 3 min. +/- 10 sec.

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2c)**

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

Fox-trot de Keats, Tango Harris, Valse américaine, Rocker Fox-trot

Une danse libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

JUVÉNILE selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1c)**

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

Tango Fiesta, Ten-Fox, Fourteenstep, Valse européenne

Danse rythmique : voir règlements de Patinage Canada pour le rythme et autres exigences.

PRÉ-JUVÉNILE B : avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse

Danses imposées : Tango canasta, Baby blues.

PRÉ-JUVÉNILE A : avoir réussi le test complet préliminaire de danse

Danses imposées : Danse Swing, Tango Fiesta.

Danse variante : Valse Willow

Composition d'une variante

- a) La variante est basée sur la valse Willow. Les patineurs exécuteront d'abord une séquence complète de la valse Willow, suivie à la deuxième séquence par la variante, la troisième séquence étant la valse Willow pour terminer avec la variante.
- b) La variante doit être patinée au son d'une musique de valse Willow de Patinage Canada.
- c) La séquence de variante se compose d'une série originale de pas et de mouvements simples patinés en temps avec la musique. Le choix des pas, des virages et des rotations est libre à condition qu'il ne s'agisse pas de pas piqués et que chaque patineur garde un patin sur la glace du début à la fin de la danse. Les arrêts ne sont pas permis. On place l'accent sur les courbes et l'évolution plutôt que sur la difficulté technique.
- d) Il n'y a aucune restriction concernant les prises, les mouvements des bras ou les battements des mains. Les positions main dans la main avec les bras étendus ne sont pas permises. Les partenaires ne doivent pas se séparer, sauf pour changer de prise et la séparation ne doit pas dépasser la durée d'une mesure de musique.
- e) Les directions inversées et les boucles ne sont pas permises. Le tracé de la danse, y compris la séquence de variante, ne doit pas traverser l'axe longitudinal de la patinoire, sauf aux extrémités.
- f) Les transitions de la valse Willow aux séquences de variante et vice-versa doivent se faire en accord avec le synchronisme et le rythme de la musique.
- g) Chaque répétition doit inclure la variante telle que patinée lors du premier tracé. Il faut répéter le même tracé au deuxième tour de piste.
- h) La tenue vestimentaire doit être simple, modeste et classique. Les costumes de spectacle ne sont pas permis.

JUNIOR SEULEMENT

Le contenu des catégories junior en :

SIMPLE

- JUNIOR** Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1a)**
Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada
- Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum
selon règlement de **Patinage Canada 5000 (C) (3.8) (1)**
- Programme libre : Dames : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
Messieurs : 4 min.. +/- 10 sec.

COUPLE

- JUNIOR** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1b)**
Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada
- Programme court : 2 min. 40 sec. Max
selon règlement de **Patinage Canada 5000 (D) (3.2) (2)**
- Programme libre : 4 min. +/- 10 sec.

DANSE

- JUNIOR** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1c)**
- Danse imposée : une danse imposée, parmi les danses énumérées ci-dessous, sera tirée au sort
- # 7 Valse viennoise, # 14 Quickstep, # 15 Paso Doble, # 16 Rhumba
- Danse originale : d'une durée de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec., selon les règlements de Patinage Canada de l'année en cours
- Danse libre : d'une durée de 3 min. +/- 10 sec.

SI VOUS DEMANDEZ UNE CATÉGORIE JUNIOR, VOUS DEVEZ NOUS DONNER LES NOMS DE VOS TROIS JUGES. (Le nom des juges ne doit pas apparaître sur l'avis de compétition.)

- 1.
- 2.
- 3.